

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

COMMUNAUTE DE COMMUNES OCEAN-MARAIS DE MONTS

46, Place de la Paix

CS 10721

85160 SAINT-JEAN-DE-MONTS

Téléphone : 02.51.58.07.89

Adresse internet : <http://www.omdm.fr>

E-Mail : accueil@omdm.fr

Statut : Communauté de communes

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché public de travaux.

Objet du marché :

Travaux de remplacement des installations de chauffage et de ventilation

Bâtiment La Grange – Musée Le Daviaud – La Barre-de-Monts (85)

Le marché a pour objet:

- Remplacement des installations de chauffage réversible de type split-system
- Mise en œuvre d'une ventilation double flux
- Mise en œuvre d'un système de régulation communicant (GTB)

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Lieu principal de l'exécution :

La Grange, Musée du Daviaud- La Barre-de-Monts

Code NUTS : FRG05

CPV : 45000000 Travaux de construction

Les prestations sont traitées à prix unitaires et forfaitaires.

Le montant global estimé pour cette intervention est de 49 000 euros HT.

Le marché n'est pas alloti, l'objet du contrat ne permettant pas l'identification de prestations distinctes.

Le marché a une durée d'exécution de 2 mois.

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %

Cette retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande ou éventuellement une caution personnelle et solidaire.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents demandés au stade de la candidature sont :

- DC1 et DC2
- Attestation d'assurance
- Attestations fiscales et sociales

Procédure : MAPA ouvert

Offre économiquement la plus avantageuse.

Critère prix : 35%

Critère technique : 65%

Le détail est disponible dans le formulaire de consultation.

Négociation :

A la suite de l'analyse des offres, l'acheteur peut négocier avec le nombre de candidats de son choix et dans l'ordre du classement issu de la première analyse des offres. Les modalités de la négociation sont précisées dans les lettres de convocation. L'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché: 2024-09

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/02/2024

Date limite de réception des offres : 06/03/2024 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par mandat administratif et virement bancaire.

Il ne s'agit d'un marché reconductible

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire: Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nantes

Introduction des recours : Dans les conditions fixées par le code de justice administrative français (CJA), peuvent être formés devant la juridiction visée les recours suivants :

- un référé précontractuel, jusqu'à la signature du marché (art. L.551-1 et R.551-1 à R.551-6 CJA),
- un référé contractuel (art. L.551-13 et R.551-7 à R.551-10 CJA) à compter de la signature du marché et dans un délai de trente-et-un jours suivant la publication de l'avis d'attribution du marché,
- un recours en contestation de validité du marché, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 16/07/2007, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché, assorti le cas échéant, d'un référé suspension (art. L.521-1 CJA),
- un recours en contestation de validité de la décision et du contrat l'arrêt du Conseil d'Etat du 04/04/2014 (recours tarn et garonne). Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours en pleine juridiction contre la passation de ce marché devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, y compris en faisant valoir, devant le juge du contrat, l'illégalité des actes « détachables » comme la présente décision.

Le code de justice administrative français est consultable sur le site officiel « Legifrance - le service public de la diffusion du droit » : <http://www.legifrance.gouv.fr>

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que le contrat soit signé(e) au stade de la réception des offres. Seul l'attributaire devra impérativement signer électroniquement l'acte d'engagement.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.